

Th 2 Chapitre 3 :

L'affirmation de l'Etat monarchique dans le royaume des Capétiens et des Valois

Pb : Qu'est-ce que la féodalité ? Comment se forment les Etats au Moyen-âge ?

I - L'organisation du pouvoir dans le royaume de France

A - Qu'est-ce que la féodalité ?

Pour protéger le royaume de France, le roi confie des principautés à de grands seigneurs guerriers devenus ducs, comtes ou marquis. Le roi ne possède réellement que le domaine royal, terres dont il est directement le seigneur.

Lors d'une cérémonie appelée l'hommage, un seigneur se place sous la protection d'un autre. Le seigneur du seigneur est appelé le suzerain, l'autre son vassal.

- Les vassaux reçoivent de leur suzerain un fief. Il s'agit d'une terre pour leur fournir des revenus qu'ils doivent administrer. Ils s'engagent à lui être fidèle, à l'aider et le conseiller.
- Le suzerain s'engage auprès de son vassal, il lui donne protection et des terres (fief).

=> La féodalité est l'ensemble des liens personnels qui unissent les seigneurs et leurs vassaux, et leurs engagements.

B - L'organisation féodale et ses limites

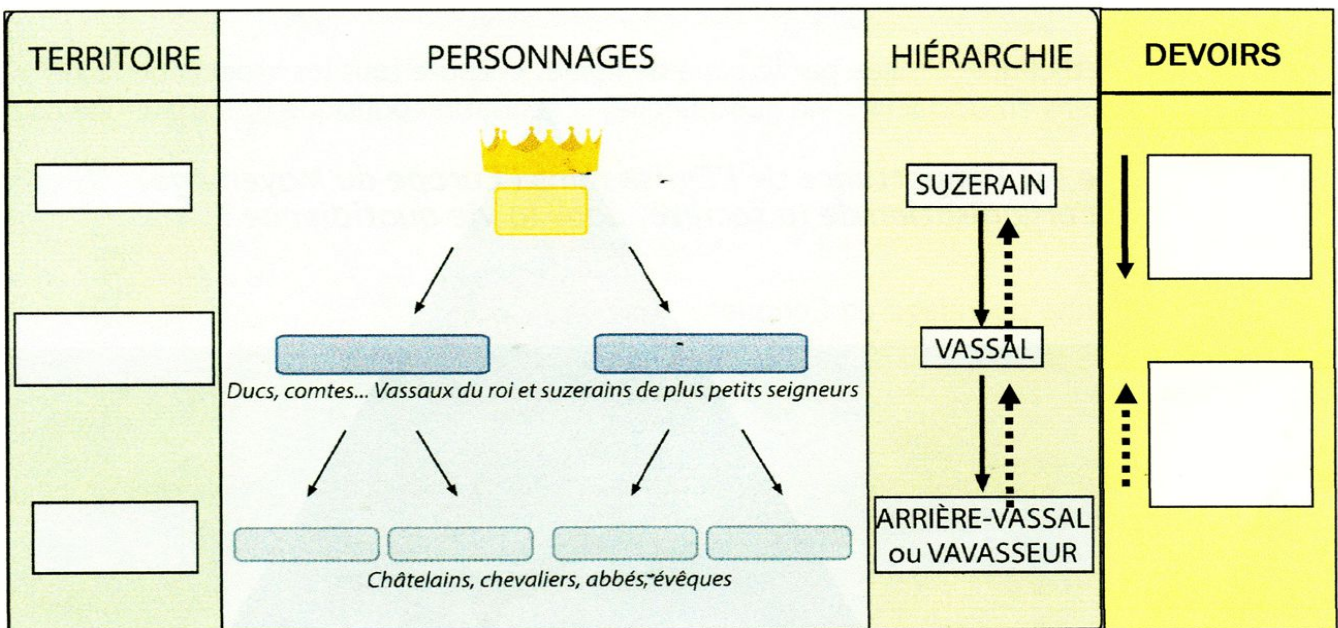
Activité

Le schéma de la pyramide féodale

Capacité : utiliser différents langages : le schéma

Placez les différentes notions notées ci-dessous dans le schéma suivant de la hiérarchie féodale :

Grands seigneurs, protège et remet un fief, roi, promet fidélité, aide et conseil, petits seigneurs, royaume, seigneurie, principauté (duché, comté).



L'organisation féodale est hiérarchisée, elle doit permettre un bon encadrement du royaume à plusieurs échelles.

Mais elle semble plutôt le fragiliser en raison de la multiplication des pouvoirs et des rivalités entre seigneurs.

Le roi, au sommet, voit aussi son autorité se dégrader.

II - L'affirmation de l'Etat royal sous les Capétiens

A- Philippe II Auguste et la résolution des problèmes liés à la féodalité.

- 1^{ère} faiblesse : une nouvelle dynastie élue par de grands seigneurs : Avec **Hugues Capet (987-996)**, la dynastie capétienne s'installe durablement au pouvoir avec 15 rois (987-1328).

- 2^{ème} faiblesse : un manque d'autorité sur les vassaux : Au bout de deux siècles, **Philippe II Auguste (1180-1223)** parvient à renforcer le lien féodal avec les vassaux pour qu'ils respectent mieux leurs engagements.

- 3^{ème} faiblesse : un domaine royal restreint
Durant son règne, Philippe II Auguste accroît le domaine royal, ce qui renforce le pouvoir des Capétiens sur les grands vassaux.

B- Une nouvelle organisation du royaume

Au XIII^{ème}, l'Etat royal se met en place : Philippe Auguste fixe le pouvoir à **Paris**, et nomme des baillis et sénéchaux pour le représenter dans les provinces et surveiller les seigneurs féodaux.

III - Les difficultés du pouvoir royal aux XIV^e et XV^e s.

A - Le contexte de la guerre de Cent Ans (1337-1453)

Au XIV^{ème} siècle, l'absence d'héritier mâle direct des Capétiens fait entrer la France dans une guerre contre l'Angleterre et dans une guerre civile. C'est la Guerre de Cent Ans et le pouvoir royal est à nouveau fragilisé.

Sous le règne de **Charles VII (1422-1461)**, le territoire du royaume de France est réduit au Sud de la Loire, sans la Guyenne. Le reste est occupé par les Anglais et leurs alliés : les ducs de Bourgogne.

Mais avec l'aide de **Jeanne d'Arc (1412-1431)**, le roi redresse la situation du royaume et reconquiert son royaume.

B- Les représentations du pouvoir royal au temps de Charles VII (1422-1461)

Dans la cathédrale de Reims, qui vient d'être reconquise et où Clovis a été baptisé, se déroule la cérémonie du sacre en présence des grands seigneurs et évêques du royaume. Par le sacre, le roi détient son pouvoir de Dieu, et renforce ainsi son autorité (onction avec l'huile sainte).

Le roi reçoit alors les regalia (objets symbolisant la royauté) : la couronne, l'épée, le sceptre, les éperons, la main de justice et le manteau à fleur de lys.

Conclusion :

La féodalité, qui devait renforcer le contrôle du royaume, l'a d'abord fragilisé. Puis les Capétiens ont utilisé cette hiérarchie pour restaurer leur autorité. Au XV^{ème} siècle, le pouvoir royal est renforcé en s'appuyant désormais sur la croyance en Dieu et l'Eglise.